

"brèves"

infos municipales de Rully

La Jeunesse en Première Ligne : Des activités, Des Projets...

Accueil de loisirs (Farges / Fontaines / Rully) : été 2012

Il fonctionnera du 9 au 27 juillet sur les sites de Fontaines et de Rully, du 30 juillet au 3 août et du 20 au 31 août à Farges.

Il est ouvert aux enfants, à partir de 4 ans révolus. Il est accessible aussi aux petits-enfants de grands parents rullyotins et aux personnes travaillant sur le village.

Les plaquettes d'informations seront distribuées dans les écoles et dans les mairies.

Nouveauté 2012 : 15 jours d'ouverture en juillet (du 9 au 20 juillet), les après-midis, pour les pré ados (11 - 14 ans) avec un programme spécifique (tournoi sportif, concours «just dance» et «mario kart», bowling, laser game, piscine...).

Les plaquettes seront distribuées dans les boîtes aux lettres des jeunes.

Renseignements auprès d'Emilie Gey :
Tél 06.11.21.26.99.

L'accueil de loisirs vous invite à venir nombreux applaudir les enfants de l'atelier théâtre, qui présenteront leur spectacle le samedi 16 juin à 19 h 30 à la Salle Saint Hilaire de Fontaines.

Spectacle gratuit.

Carnaval enfantin... Une version 2012 très réussie...

des costumes magnifiques...
une ambiance de fête...



Des sculptures-cabanes réalisées par les élèves de CM1 - CM2 de l'école Rully

Le vernissage a eu lieu le 11 mai, en présence de Jane Norbury, artiste avec laquelle ils ont travaillé.

Les trois œuvres sont visibles à l'aire de jeux, à La Plaine, près de l'étang.



7 et 8 juin : les jeux à l'école !

Si l'été 2012 verra les athlètes du monde entier s'affronter en vue de conquérir les médailles du plus précieux métal, le mois de juin permettra quant à lui aux petits Rullyotins de découvrir certaines des valeurs de l'Olympisme.

En effet, les jeudi 7 et vendredi 8 juin, si la météo le permet, tous les enfants de l'école, des plus petits de maternelle jusqu'aux grands de CM2, participeront au stade et à la salle polyvalente à des Olympiades au cours desquelles ils tenteront de se dépasser mais poursuivront aussi leur apprentissage de la coopération.

Après une cérémonie d'ouverture «comme les grands», ils essaieront, par le biais d'activités sportives - *course de vitesse, lancers, parcours cycliste...* - ou ludiques - *jeux de parachute, de mime, relais des garçons de café...* - de se dépasser mais apprendront aussi que la devise «Plus vite, plus haut, plus fort» n'est jamais aussi exacte que lorsque l'on se met à plusieurs pour l'appliquer.

Ce sera également l'occasion pour eux de revoir ou découvrir des activités proposées sur la commune telles que le judo, le tennis, le basket ou encore le slot-racing par le biais de présentations et démonstrations effectuées par des membres des associations concernées.

De nombreux parents seront mobilisés pour la circonstance afin d'aider à l'encadrement mais il sera également possible d'assister aux épreuves qui se dérouleront pendant les horaires scolaires.

Les enfants soucieux de la propreté du village...



Exemple à suivre...

Promouvoir la santé de tous,

telle est la mission de la Direction de la Santé Publique du Grand Chalon (compétence transférée depuis le 1^{er} janvier 2012), installée dans les locaux de l'Espace Santé Prévention située au n°1, place Sainte-Marie, à Chalon-sur-Saône.

Véritable lieu ressource, cet espace vous permet d'accéder d'ores et déjà à des prises en charges individuelles ou des actions destinées au grand public : Exemples :

- **Point écoute** : soutien et accompagnement par une psychologue avec un entretien individuel, gratuit, anonyme et confidentiel, avec ou sans rendez-vous ;
- **PSC1 (Préventions et Secours Civiques de niveau 1)** : plusieurs sessions organisées dans l'année et ouvertes à tous à partir de 10 ans ;
- **Documentation gratuite** : brochures sur tous les aspects liés à la santé à consulter.
- mais aussi de nombreuses autres manifestations sur les thèmes de la sexualité, la nutrition, les addictions...

Quelques dates à venir :

- **Du 2 au 9 juin** : «Place au Bien-être» : de 9 h à 18 h Place de l'Hôtel de Ville Chalon-sur-Saône. Nombreuses animations bénévoles au corps et à l'esprit...
- **Du 18 au 20 juin** : «Pass'citoyen» 18 - 25 ans : 3 jours pour prendre sa vie en main sur les thèmes de la santé, prévention & la sécurité (projet proposé par l'Atelier Santé Ville porté par la Direction de la santé publique du Grand Chalon et qui vise à aider les jeunes à entrer dans la vie sociale et professionnelle).

Des informations complémentaires sont disponibles sur le site du Grand Chalon : <http://www.legrandchalon.fr/641-sante-publique-un-constat.htm>

Contact : Espace Santé Prévention
1, Place Sainte Marie - 71100 Chalon-sur-Saône
Tél. : 03 85 46 14 57

Une tradition qui disparaît :

le charivari du 1^{er} mai...

Domage ! D'année en année, la coutume laisse place au vandalisme...

Atelier Alimentation

Après les ateliers «Prévention des chutes et Mémoire» très appréciés par les participants, un nouveau module sur l'alimentation est prévu.

Pour les personnes de plus de 60 ans intéressées, il est important de se faire connaître rapidement en mairie (pré-inscriptions).

Cet atelier aura lieu à l'automne.

Année de l'autisme

Les élèves de la classe de CP organisent au profit de l'association Eurecah, une collecte de :

- Piles
- Bouchons plastiques en tous genres
- Cartouches d'encre d'imprimantes
- Anciens téléphones portables
- Anciens ordinateurs
- Petit électro-ménager hors d'usage

Pour récolter de l'argent afin d'acheter du matériel, mais aussi

- des jeux d'enfants (même abîmés ou incomplets),
- matériel de psycho-motricité.

Pour tout renseignement :

<http://www.eurecah.fr/>

RAPPEL : Mise à disposition d'un composteur individuel par le Grand Chalons

Service Environnement et Gestion des Déchets
1, rue Paul Sabatier - 71100 CHALON-SUR-SAONE
Tél. : 03 85 43 37 65 - Fax : 03 85 43 50 21

Le Grand Chalons s'engage à :

- Remettre un composteur (en kit) moyennant une participation financière de 15 € à chaque particulier qui en aura fait la demande selon la date fixée par le service environnement et gestion des déchets.
- Mettre à disposition un bio seau destiné à la récupération des déchets de cuisine.
- Sensibiliser l'utilisateur à la pratique du compostage.
- Fournir les informations nécessaires à la pratique du compostage au travers du guide pratique.

Le particulier s'engage à :

- Prendre en charge un composteur en bois d'un volume pouvant aller jusqu'à 350 litres.
- Réserver l'utilisation du composteur à son habitation sur le territoire de la communauté d'agglomération du Grand Chalons.
- Utiliser le matériel mis à disposition uniquement dans l'objectif de réaliser du compost.

Quand la CIA (Compagnie internationale Alligator) se produit à Rully



Samedi 19 mai, un enterrement fictif s'est déroulé rue Goujon devant un public nombreux. Sur un mode de farce, le spectacle "Rien que des hommes" pose le problème de l'inégalité des sexes et aborde les sujets les plus sérieux avec beaucoup d'humour. Très rapidement les spectateurs sont entrés dans le jeu et sont devenus les complices des comédiens.

Une soirée agréable, organisée avec le très précieux concours du Comité des fêtes.

"Habiter Mieux" sur le territoire du GRAND CHALON :

Ce programme s'adresse aux propriétaires occupants, aux ressources modestes, qui envisagent de **réaliser des travaux d'économie d'énergie** dans leur logement.

Pour bénéficier des avantages de ce programme, il convient de réaliser des travaux permettant une **amélioration d'au moins 25 % de la performance énergétique du logement**.

Le dispositif "Habiter Mieux" permet ainsi de bénéficier :

- d'une aide de 20 à 35% des travaux subventionnables, sous conditions de ressources;
- d'une aide de solidarité écologique au moins égale à 2 100 € (1 600 € de l'ANAH et 500 € du Conseil Général);
- la commune de Rully faisant partie du programme de l'OPAH, **le Grand Chalons apporte une aide aux travaux de 500 € et prend en charge la totalité des frais d'accompagnement.**

Pour tout renseignement, les propriétaires peuvent contacter la Délégation locale de l'ANAH (Agence Nationale de l'Habitat) de Saône-et-Loire

37, boulevard Henri Dunant
BP 94029 - 71040 MACON Cedex 9
tél. 03 85 21 28 32
ou 03 85 21 28 38

Vous pouvez nous contacter pour toute précision complémentaire, nous vous mettrons en relation avec les services du Grand Chalons concernés.

Subventions 2012 aux associations locales

Le Conseil Municipal, le 21 avril 2012, a attribué une enveloppe de 11 060 € aux 9 associations locales sportives et aux 11 associations culturelles et de loisirs qui ont sollicité une subvention pour l'année 2012. A cela s'ajoutent la mise à disposition des salles (autant que de besoins, sans restriction, calendrier établi en concertation avec les responsables d'associations), l'entretien des terrains de sport sans oublier tout le support technique apporté lors des manifestations ponctuelles.

L'occasion aussi de rappeler à chacun le devoir de respecter le matériel et de faire le nécessaire pour ne pas engendrer de dépenses excessives inutiles, en particulier au niveau du chauffage des salles, de l'éclairage à vérifier, de la consommation d'eau...

Nous rappelons également que les associations sportives bénéficient de l'aide du FAAPAS (Fonds d'Agglomération pour l'Aide à la Promotion des Activités Sportives) pour un montant de 8 178 € : huit associations sont concernées, le Slot Racing n'étant pas considéré par le Grand Chalon comme une association sportive, mais de loisirs.

Subventions à titre exceptionnel :

- d'un montant de 350 € à la SARL CRYAL - 71380 ALLÉRIOT pour sponsoriser l'exposition «l'Art au Château de RULLY», édition été 2012 ;
- d'un montant de 170 € à l'ASPTT Cyclisme Chalon-sur-Saône pour sponsoriser l'épreuve cycliste «La Route de Saône-et-Loire», lors de son passage à Rully, le 17 juin 2012.

Les autres subventions, à titre exceptionnel, pour les associations locales ayant présenté un projet spécifique pour 2012, seront examinées en commission des Finances en juin.

Appel à tous les parents

Voilà quelques années que l'équipe de la Farandole œuvre pour le bien-être des enfants de l'école de Rully.

Cependant une partie de l'équipe désire partir (certains membres n'ont d'ailleurs plus d'enfants scolarisés à Rully depuis au moins 2 ans...).

Venez retrouver le reste de l'équipe, sinon l'association serait contrainte d'arrêter ses activités.

Venez nombreux, merci à tous, merci pour nos enfants.

A bientôt.

La Farandole

Agenda des manifestations à ajouter au calendrier paru dans le Journal Municipal n°4 (janvier 2012)

Passage de la Route de Saône-et-Loire, dans le bourg de Rully, le dimanche matin 17 juin.

Rully a du talent, organisé par «les Amis de Rully» à l'occasion de la journée du patrimoine, le dimanche 16 septembre. Cette journée se propose de faire découvrir non seulement les lieux remarquables de Rully mais également les talents de ses habitants.

Concert du BRASS BAND du conservatoire Régional de Chalon-sur-Saône le 28 juin 2012, à 20 h 30, place de la Mairie.

Élection 2012 : bureau de vote à la Salle des Fêtes, ouvert de 8 h à 18 h

- Législatives :
- Dimanche 10 juin : 1^{er} tour ;
 - Dimanche 17 juin : 2^e tour.

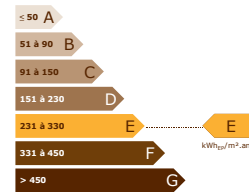
La mairie de Rully loue 2 appartements

1 T2 de 34 m² situé au 2^e étage
30, place Sainte Marie composé de :

- 1 salon
- 1 cuisine
- 1 chambre
- 1 salle d'eau

Prix 330 €

Libre de suite.



1 T5 de 131 m² situé au 1^{er} étage
8, place de la Mairie composé de :

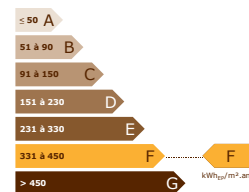
- 1 cuisine équipée ouverte sur salon
- 3 chambres
- 1 salle d'eau
- 1 WC

• 1 espace de rangement au rez-de-chaussée.

Prix 630 €

Accès sur jardin communal.

Libre le 1^{er} août 2012.



Pour tout renseignement, merci de vous adresser à la Mairie de Rully
5, place de la Mairie - 71150 RULLY
Tél. : 03 85 87 20 32

Courriel : mairie.rully@wanadoo.fr.

Renforcement voirie communale : programme 2012

Actuellement, les travaux de réfection de chaussée touchent les rues suivantes :

- rue de Billeraie
- rue de la Buisserolle
- chemin des Brayères (du carrefour à la dernière habitation)
- rue de la Chaumette
- carrefour rue de la Loppe et Rue Neuve : découpe de chaussée, décapage de tranchées déformées, mise en œuvre de béton bitumineux puis fermeture des joints à l'émulsion de bitume
- rue de la Loppe
- rue du Moulin à Vent : réalisation d'un enduit bi-couche.

Pour la plupart des rues, il s'agit d'un balayage du support avant et après intervention, du reprofilage du support au béton bitumineux puis d'une reprise du support à l'émulsion de bitume.